LA TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est destinée à améliorer l'attractivité de la destination Vallée de la Dordogne et est intégralement consacrée à financer les services d'accueil, d'information et de promotion

TARIFS 2023

Applicables du 1er janvier au 31 décembre 2023

Catégories d'hébergement	CAUVALDOR (Lot) taxe départementale 10% incluse
Palaces	3,30
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,30
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*	1,21
Hôtels de tourisme 3*, résidence de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*	0,99
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2* , villages de vacances 4 et 5 *	0,77
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1, 2 et 3*, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,77
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, Emplacement dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,61
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes,	0,22
Tout hébergement **en attente de classement ou sans classement** à l'exception des hébergements de plein air	Tarif par personne et par nuit **5,5 %** du coût de la nuitée plafonné à 3,30 €

(taux applicable sur le coût de la nuit par personne hors taxe)

Exonérations obligatoires :

les mineurs (- de 18 ans)

*les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune _x0001_*

les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1,50 €/nuit

Pour toute information :

Régisseur principal : Christine TERLIZZI – Tél : 05 65 33 22 06

Régisseur adjoint : Isabelle DUPRET – Tél : 05 65 33 22 04

Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne
Régie taxe de séjour
13 avenue François de Maynard - 46400 SAINT-CERE
Tél : 05 65 33 22 04 Courriel : taxesejour.valleedordogne@gmail.com